

# Règlement « association »



[Accueil associations](#) > [Formalités administratives d'une association](#) > [Création d'une association](#)

Dossier

## Création d'une association

Vérfié le 02 octobre 2020 – Direction de l'information légale et administrative (Première ministre)

- [Rédaction des statuts](#)
- [Déclaration initiale](#)
- [Identification et immatriculation d'une association](#)
- [Agrément d'une association](#)

### Questions ? Réponses !

- [Un mineur peut-il créer et gérer une association ou en devenir membre ?](#)
- [Peut-on choisir librement le nom d'une association ?](#)
- [Comment savoir si un nom d'association est déjà utilisé ?](#)
- [Faut-il protéger le nom d'une association ?](#)
- [La préfecture peut-elle refuser la déclaration ?](#)
- [Une association doit-elle avoir un règlement intérieur ?](#)
- [Comment se fixe l'ordre du jour ?](#)
- [Une mairie peut-elle être le siège social d'une association ?](#)
- [Le siège d'une association peut-il être le domicile d'un de ses membres ?](#)
- [Qui peut être trésorier d'une association ?](#)

- [Comment publier la création d'une association au Journal officiel ?](#)
- [Comment vérifier la publication au JO d'une création d'association ?](#)
- [Combien coûte la publication au Journal Officiel \(JO\) pour une association ?](#)
- [Comment retrouver le numéro d'identification RNA d'une association ?](#)
- [Comment obtenir ou retrouver le numéro Siret d'une association ?](#)
- [Comment obtenir le récépissé de déclaration de création d'une association ?](#)
- [Comment créer ou modifier une entité ne relevant pas des formalités d'entreprises ?](#)

## **Et aussi**

- [Évolutions et dissolution d'une association](#)

Formalités administratives d'une association

© [Direction de l'information légale et administrative](#)  
comarquage développé par [kienso.fr](#)